

Accélérateurs d'opportunités

Des programmes pour vous accompagner dans votre croissance.

Programme Virage techno

Commerces, restaurants et hébergements au centre-ville



Ce programme, offrant une subvention pouvant atteindre 37 500 \$, aide les entreprises situées au centre-ville de Laval à concrétiser leur projet de virage numérique afin de favoriser leur présence numérique de manière stratégique ainsi qu'augmenter leurs activités commerciales en ligne.

Parcours Virage techno – commerces, restaurants et hébergements au centre-ville

Ce parcours consiste en un accompagnement personnalisé des entreprises en partenariat avec différents acteurs publics et privés de l'écosystème économique de Laval. Ce parcours se décline en trois phases :

Phase I — Diagnostic

Phase II — Élaboration d'un plan de mise en œuvre

Phase III — Concrétisation du projet

À la phase III, l'entreprise peut soumettre une demande d'aide financière en présentant les documents requis à Laval économique :

- Formulaire de demande dûment complété;
- États financiers des deux dernières années financières;
- Diagnostic;
- Plan de mise en œuvre.

Critères d'admissibilité

- 1** Être une entreprise dans le secteur du commerce de détail, de la restauration ou de l'hébergement, répertoriée sous les codes 41, 44, 45, 53, 54, 561, 721, 811, 812, 814, 7225 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)
- 2** Effectuer des activités commerciales depuis au moins deux ans
- 3** Être situé dans le périmètre du centre-ville de Laval et réaliser l'investissement dans un établissement de Laval
- 4** Démontrer que le projet fait l'objet d'un diagnostic et d'un plan d'action issus d'une planification stratégique documentée
- 5** Présenter un projet de virage numérique
- 6** Les dépenses effectuées et les engagements contractuels ne doivent pas être confirmés avant la date du dépôt de la demande d'aide financière et la réception d'un accusé de réception du responsable du programme.

En collaboration avec :



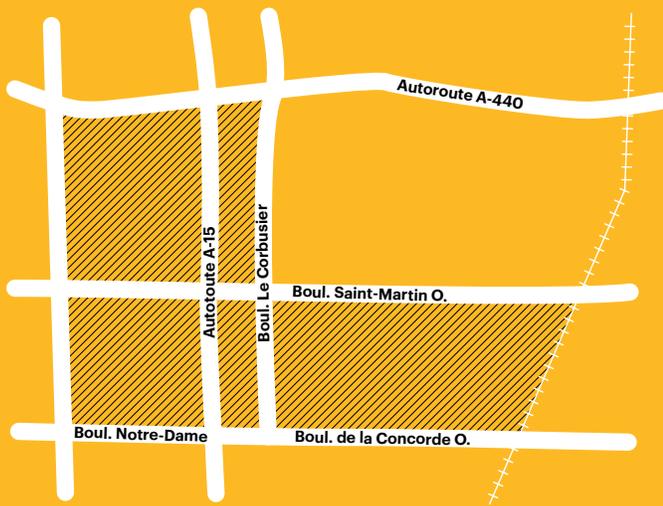
laval économique



Comité Virage techno – commerces, restaurants et hébergements au centre-ville

À la suite de la réception d'un dossier complet et à la validation des informations, la demande sera évaluée par le comité. Ce dernier effectue la sélection des bénéficiaires d'aide selon les modalités et conditions prévues au programme.

Centre-ville de Laval



 Zone éligible au programme

Nature de l'aide financière

Aide financière sous forme de contribution non remboursable :

- 50 % du coût d'acquisition d'équipement jusqu'à un maximum de 30 000 \$ par entreprise;
- Frais connexes pour l'acquisition d'équipement (maximum de 15 % du coût d'acquisition).
- Bonification pour les projets ayant un volet significatif visant à tirer pleinement profit de l'Internet des objets (IoT) – jusqu'à 25 % du coût d'acquisition d'équipement et jusqu'à un maximum de 7 500 \$ par entreprise.

Dépenses admissibles

Frais d'acquisition d'équipement et de composantes accessoires (excluant le matériel, inventaires et autres fournitures).

Frais connexes :

- Frais directs liés à l'implantation de l'équipement (transport et améliorations locatives) ;
- Frais d'acquisition et d'implantation de logiciel ;
- Honoraires professionnels liés au projet ;
- Les coûts directs de la main-d'œuvre affectée au projet, limités au taux horaire.

Porte d'entrée des entreprises sur le territoire lavallois, Laval économique est un groupe d'experts en solutions d'affaires pour les entreprises qui souhaitent accélérer leur développement de façon innovante, responsable et durable ou pour celles qui désirent s'implanter à Laval.

Ça vous parle? Alors discutons.

Youri Cupidon

Commissaire transformation technologique

 438 837-5623

 y.cupidon@laval.ca

 lavaleconomique.com